

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1884-1885.

Deuxième Feuilleton de Pétitions.

M. Pigeolet, 1^{er} Rapporteur.

N° 1. — Le sieur Alexandre Forton se plaint d'un déni de justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 2. — Les président et secrétaire du comité permanent du Congrès musical belge prient la législature de statuer dans la présente session sur le projet de loi qui lui est soumis tendant à garantir la propriété des compositions musicales.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 3. — Le président de la Société centrale d'architecture de Belgique appelle l'attention du Sénat sur l'utilité :

1° De reviser les articles du Code qui concernent la responsabilité des architectes en matière de travaux;

2° D'instituer un diplôme d'architecte, de le rendre obligatoire, et comme conséquence, de créer une école d'architecture où on puisse le conquérir.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres de la Justice et de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

M. Cogels, 2^e Rapporteur.

N° 4. — Le conseil communal d'Austruweel sollicite itérativement l'intervention du Sénat pour obtenir que l'autorité militaire tolère dans cette commune les constructions en pierres.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 5. — Le conseil communal d'Anvers appuie la demande des habitants du quartier « Het Kiel, » formant la neuvième section du territoire de la dite ville, tendant à obtenir, au profit de cette section, un dégrèvement des servitudes militaires.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 6. — Le conseil communal de Reeth demande itérativement que cette commune rentre dans la circonscription du canton de Boom.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 7. — Des habitants d'Hoboken sollicitent l'intervention du Sénat pour que le pont à construire sur l'Escaut, en exécution du contrat fait en 1874 avec la Société du Sud d'Anvers, soit établi entre les villages de Cruybeke et d'Hoboken.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N° 8. — Le sieur A. de Cannart d'Hamale, à Schaerbeek, demande la prompte exécution de la convention décrétant la construction d'un pont sur l'Escaut à Anvers.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

M. le Baron de Crombrugghe de Looringhe, 3^e Rapporteur.

N° 9. — Des habitants du hameau de Gestel-lez-Meerhout, ayant des enfants en âge d'école, demandent la réouverture de l'école communale de Meerhout-Gestel, qui a été fermée malgré le vœu de 28 pères de famille.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

—N° 10. — Le collège échevinal de Gheluwe demande que la ligne de Roulers à Menin, dont la concession est réclamée, passe par cette commune et qu'une station y soit établie.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N° 11. — La majorité du conseil communal de Mouscron émet le vœu de voir abroger la loi du 20 septembre 1884.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 12. — L'administration communale de Noiseux (Namur) expose les démarches infructueuses qu'elle a faites pour que l'enseignement religieux soit donné dans les écoles communales.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 13. — Des membres du conseil communal et des habitants de Dadizeele réclament la construction d'un chemin de fer de Menin à Roulers avec stations au hameau « La Clippe » et à Beythem; subsidiairement les pétitionnaires se rallient au projet des sieurs Hauwaert et C^{ie}.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N° 14. — Des instituteurs libres de la circonscription scolaire de Thielt demandent à rentrer dans les droits qu'ils avaient acquis par leur participation jusqu'en 1879 à la caisse des pensions des instituteurs communaux.

Même demande d'instituteurs libres et agréés du doyenné de Thourout.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 15. — Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lanaeken demande la revision de la loi sur le domicile de secours.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 16. — Des habitants de Gheel signalent la situation de l'enseignement officiel de leur commune et demandent qu'une sous-institutrice et un sous-instituteur soient réintégrés dans leur emploi.

CONCLUSIONS DU RAPPORT.

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

M. le comte d'Oultremont, 4^e Rapporteur.

N^o 17. — Des habitants de Boussu-lez-Walcourt prient la législature de repousser la proposition de loi présentée par MM. Dumont et consorts, établissant des droits d'entrée sur les céréales et sur les bestiaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N^o 18. — Des cultivateurs de la commune d'Aygem (arrondissement d'Alost) réclament l'établissement de droits d'entrée sur les grains, le lin, les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N^o 19. — Des habitants de diverses localités prient le Sénat de reviser la loi sur les vices rédhibitoires.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N^o 20. — Des restaurateurs et des marchands de gibier de Bruxelles, Gand, Anvers et Termonde demandent l'entrée en Belgique, pendant toute l'année, des cailles d'Italie et d'Egypte, dont la vente serait autorisée en toute saison.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

M. Dethuin, 5^e Rapporteur.

N^o 21. — Des chefs de famille du hameau d'Achter-Oolen, commune de Oolen (province d'Anvers), sollicitent l'intervention du Sénat pour faire maintenir à l'école communale d'Achter-Oolen sa destination d'école mixte.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 22. — Le sieur Debry, secrétaire-receveur du bureau de bienfaisance à Thiméon, près Gosselies, sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir que la délibération du Conseil communal de Thiméon, en date du 22 juillet 1884, nommant un secrétaire communal, soit annulée.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 23. — Le sieur Auguste De Roose, ancien préposé des douanes, mis à la retraite à la suite d'un accident survenu à l'occasion de ses fonctions, demande un secours en attendant que la législature ait voté la revision de la loi sur les pensions.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 24. — Le sieur Coart, secrétaire communal à Pirange, sollicite l'intervention du Sénat pour être relevé de la déchéance prévue par l'article 20 de la loi de 30 mars 1861, qui a institué une caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux ; il s'engage à faire les versements nécessaires pour recouvrer ses droits à la pension entière.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

M. Montefiore Levi, 6^e Rapporteur.

N° 25. — Le sieur H. De Back, ingénieur civil à Nimy, demande l'autorisation de construire et d'exploiter, par voie de concession de péage, divers canaux reliant les trois bassins houillers du Hainaut à la mer du Nord.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N° 26. — Des bourgmestres et des échevins de diverses communes du Luxembourg sollicitent l'intervention du Sénat pour que l'embranchement de Signeulx à Gorcy soit ouvert aux voyageurs.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N° 27. — Les président et secrétaire de la Chambre de commerce et des fabriques d'Arlon sollicitent itérativement l'intervention du Sénat pour obtenir l'achèvement des chemins de fer décrétés par la convention-loi du 15 mars 1873 et le complément du réseau Namurois-Luxembourgeois; les pétitionnaires s'attachent à démontrer que la construction de ces lignes serait favorable aux intérêts du Trésor.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

M. Van Ockerhout, 7^e Rapporteur.

N° 28. — Des habitants de la commune d'Ardoye prient le Sénat de vouloir bien accueillir favorablement la demande faite par MM. Hauwaert et C^e, de Bruxelles, tendant à obtenir la concession d'un chemin de fer de Menin à Ardoye, passant par Roulers.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N° 29. — Le sieur Callens, secrétaire communal à Swevezele, demande la construction d'un chemin de fer de Menin à Ardoye, par Swevezele-Wyngene et la station de Bloemendaele.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

N° 30. — Le conseil communal de Menin appuie la requête de l'administration communale de Roulers tendant à obtenir la construction d'un chemin de fer à grande section reliant Menin à Roulers.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.
